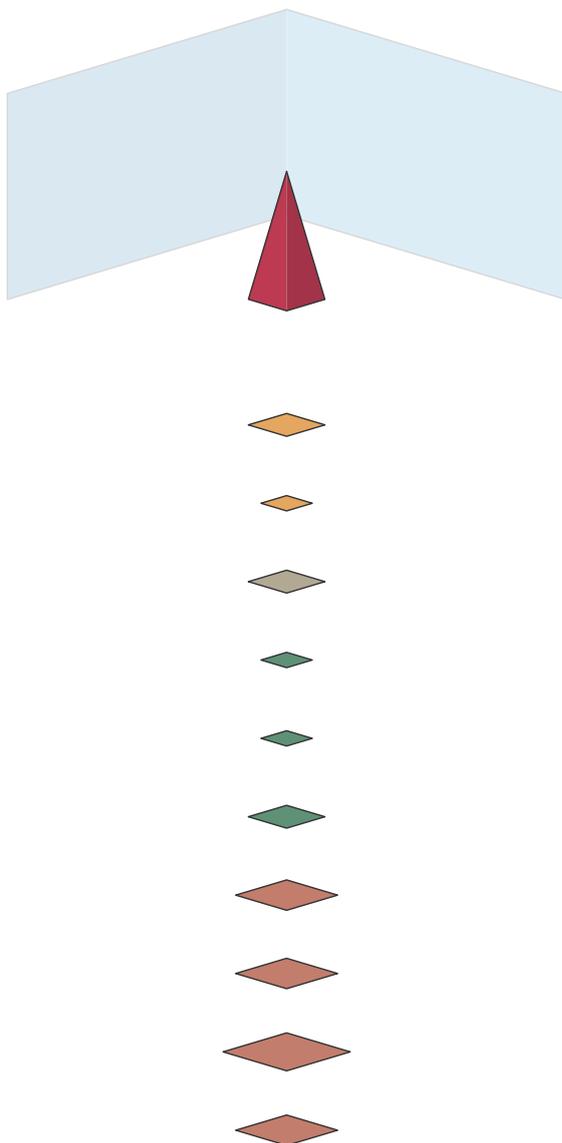


MONACO



2,43

SCORE DE CRIMINALITÉ

184^e sur 193 pays

42^e sur 44 pays européens

8^e sur 8 pays d'Europe du Sud



MARCHÉS CRIMINELS

1,60

TRAITE DES PERSONNES **1,50**

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS **1,00**

TRAFIC D'ARMES **1,50**

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **1,00**

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **1,00**

CRIMINALITÉ LIÉE AUX PRODUITS
NON RENOUVELABLES **1,50**

COMMERCE D'HÉROÏNE **2,00**

COMMERCE DE COCAÏNE **2,00**

COMMERCE DE CANNABIS **2,50**

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **2,00**



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

3,25

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **1,00**

RÉSEAUX CRIMINELS **3,00**

ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT **3,50**

ACTEURS ÉTRANGERS **5,50**



5,38

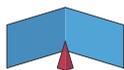
SCORE DE RÉSILIENCE

63^e sur 193 pays

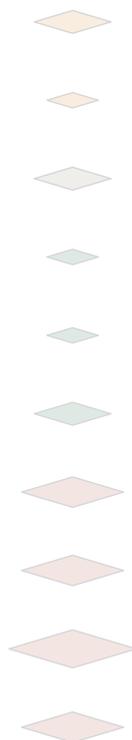
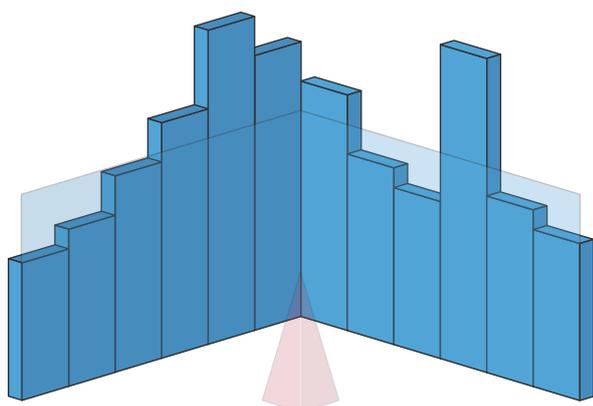
28^e sur 44 pays européens

4^e sur 8 pays d'Europe du Sud





MONACO



5,38

SCORE DE RÉSILIENCE

63^e sur 193 pays

28^e sur 44 pays européens

4^e sur 8 pays d'Europe du Sud

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	3,50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	4,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	5,00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	6,00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	8,00
FORCES DE L'ORDRE	7,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	6,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	4,50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	4,00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	8,00
PRÉVENTION	4,50
ACTEURS NON ÉTATIQUES	4,00



2,43

SCORE DE CRIMINALITÉ

184^e sur 193 pays

42^e sur 44 pays européens

8^e sur 8 pays d'Europe du Sud



MARCHÉS CRIMINELS 1,60



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ 3,25



CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

Il ne semble pas y avoir de marché lié au trafic ou à la traite d'êtres humains à Monaco. Les frontières de la principauté ne font pratiquement pas l'objet de frictions, mais il existe une possibilité, quoique minime, de traite à des fins d'exploitation sexuelle, en particulier pendant le Grand Prix de Monaco, lorsque la demande de travailleuses du sexe augmente.

COMMERCE

La détention et la vente d'armes sont fortement réglementées à Monaco. Les personnes qui possèdent des armes à feu doivent être titulaires d'une licence publique et sont soumises à des contrôles rigoureux de leurs antécédents. Monaco possède donc un taux de délits par armes à feu très faible, et le marché du trafic d'armes est négligeable dans la principauté, la seule implication apparente du pays sur le marché transnational étant l'accueil d'un marchand d'armes de renom.

ENVIRONNEMENT

Les autorités douanières françaises en charge des contrôles aux frontières à Monaco ont souvent procédé à des saisies, sur des yachts de luxe dans le port, d'espèces végétales menacées et commercialisées en toute illégalité, mais l'étendue du marché de la criminalité liée à la flore semble s'arrêter là dans le pays. Monaco est une ville entièrement urbanisée et, à l'exception d'incidents isolés, les faits tendant à suggérer l'existence d'une forme ou d'une autre de commerce illicite d'espèces animales sont extrêmement rares. Il ne semble pas y avoir de marché criminel actif pour la contrebande de produits non renouvelables, mais des allégations indiquent que des pots-de-vin sont versés à des fonctionnaires en échange de contrats lucratifs dans l'industrie pétrolière.

DROGUES

Le cannabis est une drogue répandue à Monaco. Il est principalement consommé par de jeunes hommes. Selon les rapports, comme pour la cocaïne, les individus se rendent souvent en France pour se procurer la drogue. S'il est illégal à Monaco, l'usage discret de cannabis semble toléré par les autorités. Rien ne prouve que le marché du cannabis soit plus important que la distribution individuelle à petite échelle, bien que l'on observe une tendance en faveur de sa culture. Monaco est un pays de destination de petites quantités de cocaïne importées de France. En 2018, la police française a démantelé un trafic de cocaïne piloté par deux

frères basés à Menton et Monaco. Le marché se cantonne toutefois à une distribution épisodique et individuelle.

Le trafic d'héroïne est également extrêmement limité à Monaco, les données suggérant qu'il ne s'agit pas d'une drogue consommée par les étudiants ou par la population en général. Les points d'approvisionnement des petites quantités d'héroïne introduites dans le pays sont situés dans les villes françaises voisines. Le marché des drogues de synthèse semble tout aussi restreint, mais l'on craint que la consommation croissante d'ecstasy en Europe occidentale et centrale ne gagne Monaco.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Rien ne permet de penser que des groupes nationaux de type mafieux opèrent à Monaco, mais des groupes de pays voisins semblent y être actifs. De par son histoire de paradis fiscal et son secret bancaire strict, Monaco attire des individus liés au crime organisé. La majorité de la population monégasque n'est pas originaire de la principauté, ce qui facilite les activités des acteurs et organisations criminelles étrangères. Il existe des preuves solides selon lesquelles des individus ayant des liens avec le crime organisé transnational, tels que des groupes mafieux d'Italie, de Russie et des anciens États soviétiques, opèrent à Monaco. Des acteurs étrangers utiliseraient leurs relations à Monaco pour blanchir les profits pétroliers du gang Tambovskaya.

Il existe peu de preuves de la présence de réseaux criminels dans le pays. Il est probable que des structures criminelles peu structurées coopèrent avec des acteurs étrangers de la criminalité et soient impliquées dans le blanchiment des produits du crime à Monaco. Le seul exemple récent notable d'activité criminelle d'acteurs intégrés à l'État a été le vaste scandale de trafic d'influence de 2017, qui a impliqué des oligarques russes et a entraîné la démission du ministre de la Justice de la principauté. Malgré cela, l'État ne semble pas avoir été infiltré par des intérêts criminels.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le crime organisé n'est pas un problème notable à Monaco, et aucune preuve ne suggère une quelconque infiltration de l'État par des individus issus du crime organisé. Le degré de confiance dans les processus démocratiques et électoraux est élevé. Toutefois, des inquiétudes ont été exprimées quant au faible niveau de conformité de la principauté avec les recommandations en matière de lutte contre la corruption. S'il existe des brigades anticorruption dans les forces de l'ordre de la principauté, la corruption, bien que largement dissimulée, est néanmoins présente. Ainsi, le GRECO a fait part de ses inquiétudes quant au respect par Monaco des normes internationales en matière de lutte contre la corruption. L'accès à l'information à Monaco est extrêmement faible et la principauté fait face à la pression de la communauté internationale pour réformer ses lois sur le secret bancaire.

Monaco a signé des traités et conventions internationaux relatifs à tous les grands marchés criminels. Cependant, la mise en œuvre après ratification progresse lentement. La principauté a conclu des accords de coopération avec INTERPOL, Europol et Francopol. Elle a également conclu des accords d'extradition bilatéraux avec de nombreux pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est, ainsi qu'avec les États-Unis et l'Australie. La législation nationale monégasque, constamment mise à jour et améliorée, lui assure une protection contre la plupart des marchés criminels.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Les personnes condamnées pour des délits de droit commun à Monaco sont transférées dans des prisons en France et soumises à la législation française. La grande majorité des détenus sont étrangers. Il semble que la principauté exerce un contrôle total sur son système pénitentiaire national, les droits des détenus étant garantis et de très faibles niveaux de corruption signalés.

Le système de maintien de l'ordre est solide à Monaco, le pays comptant l'un des ratios policiers/population les plus élevés au monde. Ceci, combiné au faible niveau de criminalité organisée dans la principauté, est un gage de contrôle efficace des marchés criminels. Les droits de douane monégasques relèvent de la juridiction française et les capitaux circulent librement entre les pays sans restriction ni perception de taxes. En conséquence, Monaco relève de la compétence des services douaniers de l'UE. Le pays semble disposer d'une certaine capacité de surveillance des activités transfrontalières illicites, bien que celle-ci soit proportionnelle aux faibles niveaux de menace.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Monaco est considéré de longue date comme un paradis fiscal peu coopératif. Le pays a subi d'importantes pressions internationales en vue d'adopter le modèle de convention fiscale de l'OCDE en 2009 et mène depuis lors une politique active de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Monaco a adopté les mécanismes recommandés par le Groupe d'action financière et modifie et renforce régulièrement sa conformité aux normes internationales. Le gouvernement a créé une unité d'investigation financière et modernise le secteur bancaire et financier du pays pour lui permettre de mieux résister aux menaces de blanchiment d'argent.

Bien que Monaco soit proactif et efficace dans sa volonté de lutter contre les crimes nationaux d'extorsion, son environnement réglementaire tolérant à l'égard du crime organisé transnational risque de s'avérer extrêmement problématique.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Monaco dispose de lois prévoyant l'indemnisation et la représentation juridique des victimes d'infractions, notamment en matière de violences sexuelles. L'Association d'aide aux victimes d'infractions pénales s'efforce de prévenir les violences à l'encontre des victimes et des témoins, et offre ses services gratuitement, aux côtés d'autres programmes d'aide aux victimes et services de santé mentale. Monaco est signataire de nombreux traités internationaux visant à prévenir le crime organisé. Cependant, le pays ne semble pas en mesure d'empêcher les chefs d'État autoritaires et les individus corrompus à passer ses frontières et à opérer à l'intérieur de celles-ci. La principauté semble privilégier des chartes éthiques plutôt qu'une législation solide pour guider ses efforts de prévention.

Il n'y a pas de restrictions à la création d'ONG, mais le secteur de la société civile n'est guère développé. Les libertés civiles, y compris la liberté d'expression au sein des médias, sont pleinement respectées à Monaco. Cependant, les efforts de l'État pour supprimer les mauvaises relations publiques liées à la corruption se sont parfois avérés très agressifs.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.